

Inscription pour l'échange avec Berlin

Accueil des Berlinois(es) du 6 au 11 février 2017

Séjour à Berlin du 11 au 17 mai 2017

Dans le cadre de notre jumelage avec le *Lessing Gymnasium* de Berlin, nous organisons chaque année un échange franco-allemand. Cet échange aura lieu cette année du 6 au 11 février 2017 **pour l'accueil des Berlinois(es) et notre séjour à Berlin aura lieu du 11 au 17 mai 2017**. Les familles françaises s'engagent à accueillir un(e) correspondant (e) allemand(e).

La participation financière pour les excursions en France et le séjour à Berlin s'élève à **150 euros. Un acompte de 75 euros est demandé dès l'inscription**. Le chèque est à libeller à l'ordre de **l'agent comptable du lycée Gambetta**. Une demande d'aide du fonds social peut être réalisée. Depuis l'année dernière, un partenariat nous lie à l'association franco-allemande de Tourcoing

Le programme des visites en France comprend une excursion à Paris, à Arras ainsi qu'au Louvre-Lens. Les élèves inscrits pour l'échange le recevront dans le courant du mois de janvier. Les visites à Berlin comprendront la visite du centre historique de Berlin, deux musées berlinois, les traces du Mur de Berlin et la visite du quartier de Kreuzberg.

Afin de valider l'inscription, vous devez :

- vous engager à accueillir un correspondant
- remplir et signer la charte des voyages
- remplir et signer l'autorisation de sortie (imprimé n°3)
- remplir la description de la fiche « mon portrait » afin de vous trouver un correspondant
- fournir un chèque d'acompte de 75 euros à l'ordre de l' « agent comptable du lycée Gambetta »

La date butoir d'inscription est fixée au 10 décembre mais nous ne disposons que de 15 places. **Les élèves de la section européenne allemand sont prioritaires ainsi que les premiers inscrits...**

Pour toute autre question ou autre demande, écrivez-nous à l'adresse suivante : jgaquere@gmail.com

Au plaisir de vous emmener découvrir Berlin,

Jonathan Gaquère,
.Professeur d'histoire-géographie en section européenne allemand

CHARTRE DES VOYAGES

ARTICLE 1

Cette charte a pour objet de rationaliser la procédure pour l'organisation des voyages scolaires.

Elle concerne tous les types de voyages collectifs d'élèves organisés par le Chef d'Etablissement dans le cadre d'une action éducative et ayant lieu en tout et en partie pendant le temps scolaire.

ARTICLE 2

Tout projet de voyage doit être présenté au Chef d'Etablissement et validé par le Conseil d'Administration.

ARTICLE 3

Le Conseil d'Administration fixe le montant de la participation des familles.

ARTICLE 4

Les familles devront lors de l'inscription signer un acte d'engagement et d'autorisation de sortie.

Les sommes perçues seront remboursées aux familles uniquement dans les cas suivants :

- Annulation du voyage par l'établissement,
- En cas de maladie sur présentation d'un certificat médical,
- En cas de force majeure à la discrétion du Chef d'Etablissement,
- En cas d'exclusion de l'élève.

ARTICLE 5

Un bilan pédagogique et financier des voyages sera présenté au Conseil d'Administration.

Après la réalisation du voyage, les éventuels reliquats (\geq à 8,00 €) seront remboursés aux familles qui auront réglé l'intégralité de la participation demandée.

Les reliquats inférieurs à 8,00 € seront acquis définitivement à l'établissement à l'expiration d'un délai de trois mois à compter de leur date de notification aux familles si celles-ci n'ont pas demandé le remboursement.

ARTICLE 6

En cas de difficulté financière, les familles peuvent retirer un dossier d'aide au titre des fonds sociaux avant l'inscription au voyage.

ARTICLE 7

Les cours reprennent aux dates et heures communiquées sur la fiche de voyage. Les élèves s'engagent à rattraper les cours auprès de leurs camarades.

Tout élève participant à un voyage doit respecter les obligations inscrites au règlement intérieur. En cas de manquement à celles-ci une sanction pourra être prononcée.

Lu et approuvé
Signature des parents

AUTORISATION DE SORTIE (Sorties et voyages à l'étranger)

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Ville :

Adresse :

.....

.....

Téléphone : Portable :

E-mail :

Agissant en qualité de* : père mère autre

Et / Ou

Je soussigné(e) :

NOM : Prénom :

Date de naissance : Ville :

Adresse :

.....

.....

Téléphone : Portable :

E-mail :

Agissant en qualité de* : père mère autre

Autorise/Autorisons mon enfant :

NOM : Prénom :

Date de naissance :

En classe de :

À participer à la sortie organisée par :

Nom de l'établissement : **Lycée Gambetta**

Adresse : **80 Boulevard Gambetta, BP 20500**

59208 TOURCOING Cedex

Destination : **Berlin (et excursions en France du 6 au 11 février 2017)**

Dates : du **11 mai 2017** au **17 mai 2017**

Déclarons sur l'honneur* :

disposer de l'autorité parentale sur l'enfant considéré

Certifions sur l'honneur que* :

l'enfant considéré ne fait pas l'objet d'une mesure conservatoire d'opposition à la sortie du territoire (OST)

l'enfant considéré ne fait pas l'objet d'une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire (IST)

l'enfant considéré ne fait pas l'objet d'une décision judiciaire d'interdiction de sortie du territoire sans l'autorisation des deux parents.

* cocher la case correspondante

Mon portrait:

Nom:

Photo

Prénom:

Classe :

Allemand LV1 ou allemand LV2 ?

Je souhaite accueillir un garçon / une fille / peu importe.

Date de naissance:

Adresse:

Numéro de portable:

Compte Facebook ou autre réseau social :

Adresse email/site internet....:

Ce que j'aime:.....

Ce qu'il faut savoir sur moi.....

Allergies ?